

Le CPAS au secours des étudiants

Leur nombre a explosé en dix ans. Les moins de 25 ans font de plus en plus appel au CPAS pour joindre les deux bouts. Et la tendance se révèle particulièrement marquée chez les étudiants.

Les chiffres sont éloquentes : entre 2005 et 2014, le nombre de jeunes entre 18 et 25 ans qui ont sollicité le revenu d'intégration – ce montant mensuel de 544 à 1.089 euros versé aux personnes qui n'ont pas d'autre moyen de subsistance – est passé de 35.861 à 49.777. Surtout, cette hausse s'est concentrée à Bruxelles, où elle atteint 74 % (contre 36 % en Wallonie et « seulement » 17 % en Flandre) et est la plus marquée dans la population étudiante : +158 % à Bruxelles !

Une explication marginale du phénomène tient à une meilleure publicité des actions du CPAS en faveur des jeunes. Mais pour le reste, *« c'est une conséquence de la situation socio-économique qui s'est dégradée ces dernières années, explique Pascale Peraita, la présidente du CPAS de Bruxelles-Ville. Et je ne pense pas que la situation va s'améliorer. Depuis le 1^{er} janvier, un grand nombre de jeunes supplémentaires ont également introduit une demande parce qu'ils ont perdu leurs allocations d'insertion suite aux décisions gouvernementales. »* ■

Forte hausse des jeunes au CPAS

SOCIAL En dix ans, l'augmentation atteint 39 % dans le pays et 74 % à Bruxelles

- ▶ Près de 50.000 jeunes ne parviennent plus à nouer les deux bouts.
- ▶ La hausse atteint 82 % chez les étudiants.
- ▶ Il y a de fortes disparités régionales.

De plus en plus de jeunes font appel au revenu d'intégration, ce montant mensuel de 544 à 1.089 euros versé aux personnes qui n'ont pas d'autre moyen de subsistance. Les derniers chiffres viennent d'être publiés par le Service public de l'Intégration sociale en réponse à une question parlementaire. Ils sont éloquentes : entre 2005 et 2014, le nombre de jeunes entre 18 et 25 ans qui font appel au CPAS est passé de 35.861 à 49.777. Il s'agit d'une hausse de 38,8 %. Mais derrière cette moyenne, se cachent de fortes disparités régionales. La hausse est très importante à Bruxelles : on passe de 7.506 personnes bénéficiant d'une aide en 2005 à 13.070 en 2014, soit une hausse de 74 %. L'augmentation est moins importante en Wallonie (+ 36 %) et plus réduite encore en Flandre (+ 17 %). La durée de l'aide est aussi beaucoup plus importante à Bruxelles (227 jours en moyenne) qu'en Wallonie (213 jours) et qu'en Flandre

(187 jours).

Cette situation concerne aussi beaucoup d'étudiants. Et là, la situation est encore plus spectaculaire : + 82 % sur tout le pays entre 2005 et 2014. Avec, à nouveau, de très fortes disparités régionales : + 158 % à Bruxelles, + 63 % en Wallonie et + 62 % en Flandre. Ces chiffres ne surprennent pas Pascale Peraita, la présidente du CPAS de Bruxelles-Ville. « C'est une conséquence de la situation socioéconomique qui s'est dégradée ces dernières années », indique-t-elle. Et je ne pense pas que la situation va s'améliorer. Depuis le premier janvier, un

grand nombre de jeunes supplémentaires ont également introduit une demande parce qu'ils ont perdu leurs allocations d'insertion suite aux décisions gouvernementales. » Même explication au CPAS de Namur : « Il y a une paupérisation d'un certain nombre de familles et la conséquence, c'est que les plus jeunes demandent eux aussi le revenu d'intégration », indique Philippe

Defeyt, le président du CPAS de la ville.

Les explications sont un peu différentes s'agissant des étudiants. « La situation économique joue évidemment, mais les étudiants sont davantage au courant de l'existence de ces aides. On en parle dans les auditoriums, on a moins de réticence à dire qu'on éprouve des difficultés financières et cela explique sans doute une partie des hausses de demandes », dit Philippe Defeyt. A Bruxelles, la présidente du CPAS estime aussi que la hausse vient des politiques plus actives mises en place pour accompagner les étudiants. « Depuis quelques années, nous avons mis en place une cellule de suivi. Nous regardons le niveau de l'étudiant, et définissons avec lui le parcours d'études qui lui convient le mieux. S'il a décroché, nous essayons de comprendre pourquoi, afin de mieux le réorienter. Actuellement, 1.300 étudiants sont aidés à Bruxelles-Ville. Il y en a 55 % dans le secondaire et 45 % dans le

supérieur. »

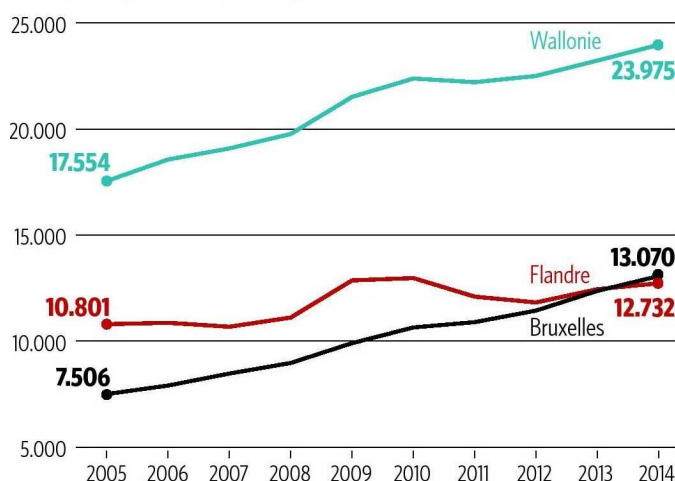
Pascale Peraita reconnaît que ces aides sont très coûteuses. Elles servent à financer le logement, le matériel scolaire mais aussi, le cas échéant, les voyages Erasmus. « C'est coûteux mais c'est très porteur. » La présidente du CPAS relève que le taux d'échec des étudiants aidés n'est pas supérieur au taux général. « Il est dans la moyenne inférieure. » Même constat pour le président du CPAS de Namur : « Ces étudiants réussissent assez bien, notamment parce que nous exerçons une certaine sélection à l'entrée, entre autres sur la base des chances de réussite. »

Les deux présidents de CPAS n'entrevoient pas une baisse prochaine des demandes. Tous deux pointent les difficultés économiques qui persistent et la limitation dans le temps des allocations d'insertion. « Cela amène une hausse de 5 % des demandes de revenu d'intégration chez les jeunes », calcule Philippe Defeyt. ■

BERNARD DEMONTY

Les moins de 25 ans au CPAS

LE SOIR - 31/07/15



TÉMOIGNAGE**« Une pression positive »**

Magali, 20 ans, est étudiante en langues et littératures modernes à l'UCL. Elle reçoit l'aide financière du CPAS depuis septembre 2014. *« J'avais déjà une petite aide lorsque j'étais en rhéto. Mais comme mon père gagnait trop d'argent certains mois, le CPAS ne me versait qu'une petite somme ponctuelle. Alors, quand je suis arrivée à l'université, je n'ai pas tout de suite pensé à demander une aide. »* Durant sa première année de bac, Magali ne pouvait s'offrir un kot et devait se lever tous les jours à 4 h 45. *« J'étais très fatiguée, j'ai même fait une chute de tension dans le train. »* Alors, à la fin de l'année, Magali a décidé de prendre un kot. *« L'assistante sociale à qui j'en ai parlé m'a dit qu'elle pouvait m'aider. »* Depuis, Magali reçoit le taux cohabitant, soit 544 euros par mois. Une assistante financière l'aide à gérer cette somme. *« Elle me paie directement mon kot et je reçois 250 euros par mois pour mes dépenses. Elle met aussi chaque mois 50 euros sur un compte épargne. »* Grâce à cette aide, Magali n'a plus aucun souci financier. *« Le premier mois a été un peu difficile. Le revenu d'intégration sociale ne débutait que fin septembre alors que je devais avancer de l'argent dès la fin août. Mais depuis, cela va tout seul. »* Magali explique aussi que recevoir une aide du CPAS, c'est comme *« une pression positive »* : *« Cette aide me pousse vraiment à réussir même si ce n'est pas la seule raison. »* Magali souhaiterait partir en Erasmus, et le CPAS accepterait de la soutenir. *« J'ai beaucoup de chance car ma conseillère m'a expliqué que dans certains CPAS, ils arrêtaient souvent de soutenir les étudiants après leur bac. »*

A.L. (ST.)